

**TRAJECTOIRES ENTREPRENEURIALES AU DÉBUT
DU SIÈCLE EN CÔTE-D'IVOIRE**
**Constructions individuelles des opportunités
et reproduction sociale.**

François VERDEAUX
(ORSTOM)

Résumé

L'histoire économique et sociale d'un secteur d'activité dans toute sa durée, en l'occurrence la filière bois ivoirienne, offre un intéressant terrain de comparaison de ce qu'on appelle l'initiative entrepreneuriale. D'un point de vue holiste, qui est simplement rappelé ici, il s'agit de savoir ce que l'invention et la trajectoire de ce secteur d'activité doit moins aux « lois du marché » qu'à la façon dont les acteurs s'emparent d'un contexte pour construire (socialement) et pérenniser l'opportunité bois. On privilégie ici, en même temps que les deux premières époques et générations professionnelles de la filière, un point de vue individualiste. L'analyse est principalement centrée sur la manière dont un ensemble hétéroclite de commerçants européens, de « traitants », courtiers et employés locaux des maisons de commerce se sont saisis et ont aménagé dans la durée une marge d'initiative dans l'organisation de l'activité. Les trajectoires individuelles de ceux qui deviennent ainsi des « entrepreneurs » dans le secteur montrent que, quelle que soit l'origine, l'émergence d'une telle strate résulte avant tout de la manipulation et de la mise en relation de réseaux sociaux préexistants. Le maintien dans la catégorie passe ensuite par le degré d'appartenance au réseau de relations liées à l'activité que l'on qualifie habituellement de « milieu socio-professionnel ».

Contexte du questionnement

L'émergence progressive, à partir de la dernière décennie du XIX^{ème} siècle en Côte-d'Ivoire, d'un nouveau produit d'exportation, le bois d'oeuvre, a été le fait de ces « traitants », locaux ou originaires de la Gold Coast voisine, déjà engagés pour la plupart dans le commerce d'autres produits forestiers, huile de palme et caoutchouc principalement, destinés au marché européen. Jusqu'au milieu des années 1920 ce sont souvent les mêmes entrepreneurs ou leurs descendants qui assurent, en s'y spécialisant pour certains d'entre eux, l'essentiel de la production et une partie de la commercialisation de ce nouveau produit de traite. Par la suite, la branche de production et le « milieu » professionnel correspondant vont se pérenniser et devenir l'un des deux pôles de la « mise en valeur » du pays. La strate pionnière et en majeure partie indigène qui avait contribué à son invention en sera cependant exclue. Cette première génération professionnelle, à laquelle un nombre croissant de colons français sans guère plus de moyens techniques et financiers s'étaient joints, va en effet disparaître au cours de l'entre-deux-guerres. Si, par la suite, la filière est occupée exclusivement par des entrepreneurs et des entreprises d'origine européenne, elle n'en connaît pas moins à plusieurs reprises des substitutions similaires d'acteurs. Son histoire se décompose en quatre périodes correspondant, malgré un certain décalage temporel, aux quatre phases de l'histoire de la Côte-d'Ivoire contemporaine : 1887-1924, 1925-1954, 1955-1985, 1985 à nos jours.

En dépit des apparences, les transitions d'une époque à l'autre ne s'inscrivent pas nécessairement dans une évolution linéaire qui se traduirait par une accumulation ou des sauts capitalistiques et une industrialisation progressive. Elles correspondent davantage à des mutations qualitatives dans les manières d'entreprendre, qui sont autant d'ajustements aux modifications socio-politiques locales, d'une part, à celles des circuits et réseaux commerciaux plus qu'aux fluctuations du marché, d'autre part. Tout se passe en définitive comme si l'aménagement et l'occupation de « niches » économique-historiques par ce que l'on appelle des « générations » successives (entreprises et personnel dirigeant) constituait le régime normal de reproduction du secteur et du milieu professionnel.

En insistant plus particulièrement sur la première phase de cette histoire, on ne s'en tient donc pas à un cas à part. Qu'il s'agisse de celle dominée par la présence largement majoritaire d'acteurs indigènes ne la singularise pas davantage. Tout l'intérêt d'une approche socio-historique de ce secteur de production pour une lecture anthropologique de l'initiative entrepreneuriale, consiste précisément à confronter les conditions d'émergence et les logiques d'action de toutes les générations d'entrepreneurs. La comparaison diachronique qui – jusqu'à un certain point – fait office de méthode expérimentale, permet au moins d'éliminer les fausses catégories et évidences. Les combinaisons de facteurs auxquelles donnent lieu l'intégration des contraintes inhérentes à ce type d'activité sont certes spécifiques à chacune de ces générations. Mises en regard les unes des autres, elles apparaissent cependant davantage imputables aux contextes socio-politiques à partir desquels elles ont été pensées et organisées qu'à des différences culturelles préexistantes. La similitude de certaines solutions présentes aux deux époques extrêmes, celle des « coupeurs de bois » du début du siècle et celle des « industriels » d'aujourd'hui, est de ce point de vue particulièrement éclairante.

A priori, et formulé schématiquement, tous ceux que l'on appelle « entrepreneurs » sont confrontés à un, pour ainsi dire, tronc commun de contraintes pour organiser leur activité : comment assurer et optimiser l'accès au capital, à la ressource, au travail et au marché. C'est donc aux façons spécifiques de formuler, de traiter et d'intégrer les contraintes « données » (échappant initialement à la volonté des acteurs) que l'on s'attache. Ces grands types de contraintes s'avèrent des critères pertinents de discrimination pour identifier et caractériser les différentes époques de l'histoire de la filière. Elles ne permettent pas, en revanche, de construire des variables explicatives dès lors que l'on recherche les déterminants des restructurations ayant affecté la filière à trois reprises (années 1920, 1950 et 1980). Chacun des épisodes de cette histoire sectorielle ne prend son sens que référé à la configuration d'ensemble de la période, particulièrement à ses dimensions socio-politiques¹.

¹ Cf. VERDEAUX (F.), 1994.

Je m'intéresse donc ici à ce que l'invention et la trajectoire historique d'un secteur d'activité doit moins aux « lois du marché » qu'aux pratiques des entrepreneurs, à la nature des contraintes ou du « donné » qu'ils intègrent effectivement, à leur manière de construire socialement les opportunités et de constituer la profession en « milieu » et catégorie professionnels.

On focalise l'attention sur des trajectoires individuelles relatives aux deux premières époques. Cette approche de micro-niveau montre comment, quelle que soit l'origine des acteurs, la construction individuelle des opportunités est inséparable de la constitution et de la reproduction de réseaux sociaux, de statuts et d'identités, sinon professionnels, du moins liés à l'activité. Le « milieu forestier », expression par laquelle sont désignés, à l'époque contemporaine, les membres de la profession mais aussi la spécificité de leurs interrelations et de leur manières de faire en est l'ultime et explicite représentation.

La comparaison des arrangements de facteurs et des traitements de contraintes de production dominantes des quatre époques relatives, en guise de conclusion, les différences dans les façons de concevoir et d'organiser l'activité. Si ces différences sont bien (aussi) d'ordre « culturel » elles le sont au même titre pour tous, quelle que soit l'origine et la « génération ». Par ailleurs, elles sont indissociables de la position relative des uns et des autres, tant dans la structure sociale d'ensemble que dans la division du travail et la différenciation internes à la profession à un moment donné.

Trajectoires individuelles et recomposition des réseaux marchands en milieu professionnel : 1887-1925

Le bois, dont les premières billes sont extraites des forêts proches de la côte en 1887, soit six ans avant le début de la colonisation, est à l'origine un produit nouveau s'inscrivant dans des circuits marchands préexistants. Son exploitation et sa mise en marché vont ensuite donner lieu à une spécialisation progressive, à l'émergence d'une nouvelle strate d'entrepreneurs et à la structuration de l'activité en filière de production et milieu professionnel. L'autonomisation du secteur de production par rapport à ce qu'on appelle alors « le commerce » n'est définitivement réalisée qu'à partir des

années 1920 mais ses conditions préalables en sont progressivement posées au cours de la période pionnière. Ce que l'on considère donc comme la phase d'invention de la filière-bois ivoirienne s'opère spontanément et, contrairement à l'époque suivante, sans que soient explicitées ou même perceptibles des intentions directrices ou une volonté d'organisation collective². Le passage d'un produit de traite parmi d'autres à une filière de production distincte est le résultat d'ajustements réciproques entre un environnement institutionnel en pleine mutation (prise de contrôle effectif du territoire par l'administration) et cette strata sociale disposant d'une marge d'initiative en matière d'organisation des activités que l'on qualifie d'« entrepreneurs » (traitants, courtiers, coupeurs de bois, dirigeants des maisons de commerce). Les reclassements et recompositions induits au sein de cette dernière concernent tous les groupes d'intervenants.

Le contexte économique ne fournit pas de raisons convaincantes à ce processus de professionnalisation et de pérennisation. L'évolution défavorable des marchés mondiaux de l'huile de palme et du caoutchouc jouent un rôle indirect qui demeure en arrière plan de cette évolution. Certes la tendance générale à la baisse des deux principales matières premières d'exportation font peu à peu du bois le dernier des produits forestiers à offrir une rémunération acceptable. Sa stabilité économique par rapport aux deux autres productions est pourtant très relative et les représentants locaux des futures « grandes » maisons de commerce déconseillent à leurs directions européennes de se lancer dans cette activité³. Les cours fluctuent for-

² Les « intentions directrices » qui vont effectivement ordonner l'activité ne commencent à être élaborées qu'en fin de période. Le « décret forestier » conçu par le gouverneur Angoulvant est débattu et amendé tant sur place qu'en métropole entre 1911 et 1913. Il ne prendra effet qu'après-guerre, contribuant très largement à la substitution de la génération des « entreprises forestières » (ou supposées telles) à celle des « coupeurs de bois ».

³ Andréas Heuer (1992), mentionne une note de Bohn, organisateur de l'implantation de la CFAO en Côte-d'Ivoire au tournant du siècle, où le bois est présenté, après étude sur les places de Liverpool, Le Havre et Hambourg, comme un produit inintéressant qui serait même à l'origine

tement selon des cycles courts jusqu'en 1910, plus espacés par la suite, lorsque la filière commence à s'organiser. La production qui avait plafonné à 20 000 tonnes en 1907, double en cinq ans entre 1910 et 1914.

C'est davantage à sa fonction d'ultime opportunité pour la reproduction des réseaux marchands issus du commerce de traite que le bois doit son essor et son étonnante continuité pour l'époque. Pour des raisons contingentes, dont l'émergence susmentionnée d'un État central, l'appropriation de cette filière par une partie des entrepreneurs commerçants locaux est, pour les réseaux d'échange qu'ils mobilisent, en même temps qu'une reconversion, l'occasion d'une adaptation à la nouvelle donne socio-politique. Leur position sociale leur permet d'accéder à la ressource et de mobiliser la main-d'oeuvre à moindre coût. Cette capacité les rend souvent plus compétitifs que leurs (rares) collègues métropolitains et en fait des partenaires d'autant plus appréciés des maisons de commerce et acheteurs installés dans les villes côtières. La spécialisation qui s'opère est aussi l'effet d'une translation contrainte de certains produits d'échange vers d'autres. Les maisons de commerce européennes qui s'implantent en nombre plus conséquent sur la côte contrôlent de mieux en mieux les circuits des deux produits principaux d'exportation, l'huile et le caoutchouc, au détriment des intermédiaires locaux.

Ce passage ne va cependant pas sans d'importants bouleversements sociologiques au sein de ces réseaux marchands. Les avantages comparatifs, les qualités sociales et savoir-faire requis changent. Les positions de pouvoir au sein des structures sociales locales se déplacent vers des catégories jusque-là secondaires ou dominées. En fin de période, les réussites individuelles consacrent de plus en plus la bonne insertion dans le réseau professionnel du bois (maisons de commerce, collègues et acheteurs européens) et plus généralement dans la petite société urbaine de l'époque. Les réputations, voir les cautions obtenues auprès de personnalités elles-mêmes honorablement connues, sont les dividendes d'un capital-confiance acquis au cours de relations d'affaires personnalisées anté-

des ennuis financiers des maisons (CFCI et Swanzy) que la CFAO rachète.

rieures avec les membres de ce « milieu » restreint. Elles donnent accès au capital (plus souvent des avances que des crédits bancaires) ou, en fin de période, à l'obtention de chantiers forestiers.

Cette construction sociale de l'opportunité-bois ainsi que les modifications de ses modalités au fur et à mesure de la structuration de la filière sont particulièrement manifestes si l'on compare les trajectoires, successives ou parallèles, de quelques figures notoires de la profession.

1) *Libération de l'initiative privée et intégration socio-professionnelle (1887-1920).*

Les premiers à répondre à la demande d'acajou d'acheteurs britanniques sont ceux que l'on désigne alors localement du terme anglais « *esquires* ». Il s'agit d'anciens employés ou gérants de maisons de commerce originaires de Gold Coast, parfois mulâtres et portant le plus souvent des patronymes anglais. La plupart se sont réfugiés à Assinie et Grand-Bassam, où n'existent ni douane ni police, à la suite des poursuites dont ils faisaient l'objet dans le pays voisin. Ils n'en ont pas moins conservé certains contacts commerciaux en Europe. Ils sont immédiatement suivis par la maison Verdier qui partage alors l'essentiel du commerce de cette portion de la côte avec son homologue anglaise Swanzy. La façon dont ces deux catégories concurrentes se saisissent de cette nouvelle opportunité commerciale est significative des positions respectives qu'elles occupent dans les réseaux sociaux organisant l'échange marchand.

Tous ont en commun de tenir une position d'intermédiaires entre les deux pôles du commerce de traite. L'Europe est à la fois le marché de destination où se réalise l'essentiel de la valeur des produits, la source des capitaux mobilisables que ni les premiers ni le second n'ont à l'origine en abondance, enfin, d'être le lieu de décisions politiques et réglementaires concernant les comptoirs et futures colonies. Les relations, accords commerciaux ou traités avec les chefs ou notables des sociétés de l'hinterland ivoirien sont tout aussi importants. Ceux que l'on appelle les *gblengbi* contrôlent en effet les voies de communication, l'accès aux territoires et à la ressource ainsi qu'à la main-d'oeuvre. Verdier et les *esquires* tentent donc, chacun selon ses moyens et ses positions acquises, de mobili-

ser ou de réactualiser toutes leurs relations utiles, tant au Nord qu'au Sud.

En métropole, Verdier, ancien « Résident de France » à la Côte d'Ivoire, joue de la « dette » du pays envers lui qui a su conserver ce territoire à la France face aux « prétentions anglaises ». Il négocie donc directement avec le ministre Delcassé l'obtention d'une concession d'exploitation exclusive pour toute la moitié sud-est de la Côte-d'Ivoire (du Bandama à la frontière de Gold Coast). Préventivement, il a complété les accords commerciaux déjà passés par sa maison avec le roi de Krinjabo dans le prolongement des traités officiels conclus au nom de la France. Il obtient l'exclusivité de ce commerce sur toute l'étendue du royaume et négocie avec les intendants du roi ou ses *watafoue*⁴ agréés les modalités pratiques de l'exploitation (fourniture et rémunération de la main-d'oeuvre, prix d'achat des produits aux éventuels coupeurs locaux, calendrier des livraisons ...). Il dispose néanmoins de ses propres chantiers de coupe, de contremaîtres expatriés et d'un faible matériel (chaloupe à vapeur et voies decauville).

Les *esquires* aussi se rendent en Europe mais pour y jouer sur un autre registre. Ils s'adressent aux sociétés philanthropiques, aux associations humanitaires et à quelques personnages emblématiques, tel Victor Schoelcher, qu'ils sensibilisent à leur cause. Leur action n'est pas étrangère à l'échec final de Verdier. Ils confortent ainsi le « parti anti-colonial » dans son opposition aux sociétés à charte, obtiennent des subsides et nouent des contacts professionnels. Sur place, ils tentent des accords avec les chefs locaux les plus rétifs à la présence française ou imposent à leurs partenaires commerciaux débiteurs de leur livrer du bois en compensation de leurs dettes. Ils

⁴ Le *watafoue* est en principe un commerçant aventurier dont le succès n'est pas lié au contrôle politique d'un territoire comme le *gblengbi* mais aux talents et à la « chance » dont il a fait preuve hors de sa région d'origine. Dans la pratique, pour la région en question, sont désignés comme tels des personnages de fait liés au roi du Sanwi ou à un autre *gblengbi*. C'est le cas d'Amangoua qui réalise la coupe du bois pour le premier *esquire* à la commanditer, Clinton. C'est encore le cas avec Amon d'Aby, principal interlocuteur et partenaire en la matière de la maison Verdier.

n'organisent pas l'exploitation, se contentant de commanditer, éventuellement en les pré-finançant, les campagnes d'abattage.

Il est significatif que, bien que disposant d'avantages relationnels inégaux, Verdier et les *esquiers* disparaissent de l'activité en même temps (tournant du siècle). Une troisième catégorie, celle des *gblengbi*, voit son rôle décliner simultanément. L'ère des traités et alliances, tant publics que privés, sous tutelle de ce pouvoir lointain qui n'était pas encore l'État, dont les uns et les autres avaient appris à jouer et qui structurait leurs relations, s'achève avec la mise en place d'un embryon d'administration coloniale. Ceux qui les remplacent sont des *watafoue* et autres traitants ou coupeurs indépendants ainsi que d'anciens employés de Verdier (Picard et Varlet) ayant pour caractéristique commune une implantation citadine au moins partielle (Grand-Bassam, Assinie, Grand-Lahou). Leurs partenaires pour la mise en marché sont, soit des acheteurs de Liverpool, soit, sur place, de petites entreprises commerciales individuelles ou familiales (Shneider, Cousin, Vizioz, Morrison...) ayant profité de la disparition des positions monopolistiques de fait ou de droit (Verdier perd sa concession en 1897) pour s'installer. Les commerçants pré-financent les coupeurs qui sont désormais en position de contrôler la répartition de ces capitaux alors que les *gblengbi* interviennent désormais comme prestataires de service pour l'accès à la main-d'œuvre et l'organisation pratique (approvisionnement) des chantiers de coupe. Si les trajectoires demeurent très individualisées avec, en particulier, des variations sensibles de longévité dans le secteur, la structure des relations sociales liées à l'activité reste globalement la même jusqu'aux années 1920. En fin de période, le glissement des profils sociologiques des coupeurs autochtones, vers les individus les plus intégrés au petit monde citadin qui s'europeanise est la variante ultime de cette intégration « socio-professionnelle » à laquelle l'exploitation du bois donnait lieu depuis plus de vingt ans. Intégration qui a provoqué une redistribution des rôles et des positions éminentes intéressant indistinctement acteurs africains et européens. Elle illustre l'absence de solution de continuité entre relations sociales au sens large et réseaux d'affaire ou, en d'autres termes, l'interdépendance entre appartenance à un « milieu » et capacité de saisir et de construire des opportunités. En 1925 les quelques entrepre-

neurs autochtones restants sont pour la plupart classés, dans les nomenclatures administratives, en appendice de la catégorie « européens », sous le vocable « et assimilés ». Plusieurs d'entre eux bénéficient de la citoyenneté française. D'autres, disposant d'une influence régionale à ne pas négliger et d'entreprises prospères, autrement dit d'une « surface sociale » respectable, accèdent sans difficulté au crédit et aux permis d'exploitation et, dans un cas, s'associent à une entreprise européenne (les frères Morrison avec la SIBE). 2) *Mise en valeur « rationnelle » et assignation des entreprises locales à la fonction production : la grande substitution. (1920-1927).*

Singulière par rapport aux autres entreprises autochtones du secteur, la trajectoire de la « Maison Morrison » est en revanche représentative de la mutation que connaît la filière au cours des années 1920. La politique de mise en valeur forestière, conçue avant guerre, commence à être appliquée. Grossièrement résumé, l'État ne veut plus voir qu'un seul type d'entreprise pour l'exploitation « rationnelle » des forêts : elles doivent être « grandes », utiliser le plus grand nombre possible d'essences, transformer sur place et « reconstituer les peuplements au fur et à mesure » de leurs prélèvements. L'importance des permis d'exploitation devient fonction du capital investi tandis que les taxes sont inversement proportionnelles aux surfaces accordées.

L'application de cette nouvelle réglementation induit un déplacement à la fois social et géographique des positions stratégiques vers l'aval de la filière. Les entrepreneurs locaux se tournent vers les acheteurs et groupes financiers métropolitains susceptibles de leur fournir les capitaux exigés. L'arrêt des activités pendant la guerre et l'une des crises cycliques que connaît le secteur, intervenant à la suite, entre 1918 et 1921, ont empêché tout processus éventuel d'accumulation.

La seule catégorie en position d'organiser cette mise en relation est celle des gros coupeurs ou « maisons » spécialisées, déjà en contact direct avec les acheteurs et milieux d'affaires européens et tout particulièrement français. Les anglais commencent en effet à délaisser leur source d'approvisionnement ivoirienne au profit de leurs colonies. Ils privent ainsi nombre de coupeurs indépendants locaux

d'une certaine autonomie commerciale et surtout de sources de financement. Du côté des maisons d'exportation, la tactique pour attirer les capitaux est la même pour tous. Le résultat recherché peut être, soit une prise de participation extérieure pour se maintenir (association avec un professionnel métropolitain), soit à l'inverse, un rachat intégral lorsque les investisseurs sont des groupes financiers (BAO, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Rivault) désireux de s'implanter dans ce secteur. Pour les investisseurs extérieurs l'intérêt des entreprises locales réside exclusivement dans la surface et la qualité des permis d'exploitation détenus. Il s'agit donc pour les seconds d'utiliser les quelques ressources financières propres ou accessibles par le crédit à l'achat du matériel requis. La présentation de celui-ci à l'administration, voire celle d'une simple commande suffisent, mais pour certains seulement, à la délivrance de concessions ou de permis forestiers sans commune mesure avec les capacités réelles d'exploitation. La détention de ce capital virtuel qu'est la forêt permet ensuite de négocier en bonne position avec les partenaires métropolitains. Le cas de Vizioz, ancien président de la chambre de commerce, et de quelques autres pour lesquels le rapport capital visible/surfaces accordées est singulièrement déséquilibré, montre par ailleurs que l'entregent et les « relations », au sens trivial du terme, peuvent avantageusement tenir lieu de capital stricto sensu, à tout le moins le compléter très utilement.

Il en va de même, bien qu'à un degré moindre, pour les frères Morrison. Ils sont les seuls des entrepreneurs autochtones à entrer dans la catégorie supérieure disposant de connexions suffisantes tant locales qu'ultra-marines. Leur réputation en affaire mais aussi le rôle officieux d'intermédiaires qu'ils assurent avec la région frontalière Nzima dont ils sont originaires, ainsi que divers services rendus à l'administration, les désignent comme « entreprise » à part entière aux yeux de l'administration et partenaires possibles dans le milieu professionnel. L'association avec la SIBE, dont le capital serait à l'origine allemand⁶, s'effectue sur la base de la complémentarité des

⁶ Entretien avec Isaac Morrison, (Assinie, Décembre 1991) qui dirigeait à la fin des années 1920 les chantiers forestiers de ses pères et oncles.

intérêts et des apports. Les permis forestiers des Morrison donnent au partenaire accès à la ressource. Ce dernier investit dans le matériel qui à son tour permettra de conforter le statut d'entreprise agréée et d'obtenir de nouveaux chantiers forestiers. Les deux partenaires exploitent en outre, avec le même matériel, des essences différentes destinées à leurs clients respectifs.

Ceci n'empêche pas John-William, l'aîné des frères, de diversifier simultanément ses activités en se livrant à la culture du cacao à laquelle tous les anciens coupeurs, rejoints par un nombre croissant de villageois, s'étaient déjà reconvertis.

Arrangement des facteurs et contraintes de production : similitudes et différences entre générations

La disparition des coupeurs de bois autochtones et plus tard celle des Morrison s'inscrit dans une évolution d'ensemble touchant tous les professionnels de la première génération. Il n'y a pas, de ce point de vue, de différences « culturelles » déterminantes. Les positions jusque là dominantes au sein de la filière locale ont en revanche permis de retarder les échéances et de négocier au mieux ou au moins mal le retrait de l'activité. Des mouvements similaires de substitution caractérisent en outre chacune des deux autres phases de restructuration de la filière (1955-1960 et 1980-1985). Elles sont induites par des modifications socio-politiques d'ensemble qui nécessitent un réajustement dans la combinaison des facteurs de production et s'accompagnent, de fait, d'un changement d'acteurs. Peu d'entreprises, quelle que soit leur taille, réussissent à s'adapter aux variations de l'environnement socio-institutionnel. Tout se passe comme si elles avaient été conçues en fonction de celui-ci à un moment donné et ne pouvaient survivre aux transformations contextuelles.

Outre ce trait récurrent, plusieurs constantes traversent, avec des intensités variables, toutes les époques et fournissent un substrat minimal commun qu'ont eu à prendre en compte pour l'organiser, toutes les « générations ». L'accès à la ressource a toujours été au coeur des stratégies. Des pratiques de contournement diverses, dont on a vu un exemple au début de l'entre-deux-guerres, ont servi, à plusieurs reprises et pour des catégories différentes, de palliatif à l'absence ou à la faiblesse de capital. Enfin, le bois a longtemps été

traité comme une spéculation dans une filière dont la logique dominante était celle d'un négoce de matière première. La part locale de la filière, entreprises indépendantes ou filiales de groupes métropolitains, a, jusqu'à une date récente, été cantonnée à une fonction que l'on pourrait qualifier de « mise à disposition » de la matière première. Non seulement l'essentiel de la valeur est réalisé par ceux qui contrôlent en Europe la mise en marché mais les délais cumulés de coupe, d'acheminement et de paiement ont toujours mis les entreprises locales en situation de faire une avance de frais d'environ six mois ou d'accepter, selon les époques, des « achats-plage » ou des pré-financements qui minorent les prix de vente. Cette condition dépendante a été partagée par tous, les entrepreneurs indépendants ou dirigeants de filiales, et se retrouve dans la similitude des solutions adoptées : la contrainte « structurelle » restreint les stratégies et combinaisons de facteurs possibles.

1887-1925

La première époque est conditionnée par le caractère lointain, puis la faible capacité d'action de la puissance publique. Dans le cas de Verdier dont le modèle sera en plusieurs points, bien que sur un mode mineur, reproduit par la suite, le contrôle de l'accès à la ressource commande l'accès au capital et au marché. Ses tentatives d'obtention du monopole d'exploitation tant avec le roi du Sanwi qu'auprès du gouvernement français visent deux objectifs : attirer les capitaux qu'il n'a pas mais, et peut-être surtout, éliminer les concurrents commerciaux locaux en tarissant leur approvisionnement et monopoliser ainsi de fait la mise en marché du bois de la Côte-d'Ivoire. Les accords passés avec les rois du Sanwi lui assurent en outre l'accès à une main-d'oeuvre dont le « marché » est inexistant. Et pour cause : l'augmentation de la traite de l'huile, du caoutchouc et la mise en exploitation du bois a été rendue possible par un afflux de captifs djimini achetés ou échangés par les notables et les chefs de lignage des régions côtières.

L'avantage comparatif des « coupeurs » qui lui succèdent est entièrement construit sur leur savoir-faire médiateur entre acheteurs ou maisons de commerce qui contrôlent l'accès au marché et fournissent les capitaux et les pouvoirs résiduels des notables locaux. La possibilité d'accéder à moindre coût à la ressource via des alliances et

redistributions envers les *gblengbi* (main-d'oeuvre prestataire, approvisionnement des chantiers) en fait, on l'a vu, les gestionnaires attitrés des fonds avancés par les commerçants pour l'exploitation de ce produit. Les facteurs se conditionnent, ici, mutuellement. En l'absence de capital véritable, c'est l'échange des facteurs les uns contre les autres qu'organise efficacement la division du travail entre les trois catégories d'entrepreneurs.

1925-1955

Le passage d'une époque à l'autre réactualise l'une des options de Verdier, la ressource donnant accès, on l'a vu, au capital, soit le contraire de ce que prévoyait la réglementation forestière. Par la suite tout semble rentrer dans l'ordre prévu. L'État monopolise le contrôle de l'accès à la ressource et les entreprises assurent production et mise en marché chacune selon les moyens (le capital) qu'elle s'est donnée. L'inversion symétrique par rapport à la période précédente va cependant plus loin. L'accès à la ressource ne saurait être purement réglementaire. La nouvelle association capital-ressource ne crée pas pour autant de marché du travail et les entreprises ne trouvent pas les bras dont elles ont besoin. L'État va donc remplacer jusqu'au bout les *gblengbi* en détournant le travail « prestataire »⁷ à son profit et en en faisant bénéficier les entreprises.

1955-1980

La période est marquée par un changement social et politique majeur. L'émancipation des colonisés, commencée avec l'abolition du travail obligatoire (1946), se prolonge avec l'indépendance politique d'une part, la montée en puissance d'une agriculture de plantation qui va progressivement occuper toute la zone forestière, d'autre part. Les entreprises qui s'implantent en début de période viennent d'Europe. Elles sont « intégrées », assurant toutes les fonctions depuis l'exploitation jusqu'au négoce ou à la distribution, à l'exception du transport maritime. Elles se distinguent des précédentes qu'elles

⁷ Il ne s'agit évidemment pas dans ce cas d'esclavage mais les « prestations de travail » dues statutairement à l'administration par les communautés locales remplissent globalement les mêmes fonctions : la main-d'oeuvre, même (mal) payée, ne s'obtient par sur un marché mais via la contrainte du pouvoir en place.

rachètent, par un apport en capital à la fois financier et technique qui, minimisant les besoins de main-d'oeuvre, rend leur fonctionnement compatible avec la libération du travail et l'expansion d'une agriculture de plantation villageoise forte consommatrice de main-d'oeuvre. Ce mouvement de substitution est le fait d'anciens acheteurs qui remontent ainsi vers l'amont de la filière afin de « sécuriser » leurs approvisionnements. Initialement on retrouve une variante de la préoccupation de Verdier qui consiste à lier accès à la ressource et accès au marché. Dans le contexte d'expansion mondiale des trente glorieuses, le contrôle et la sécurisation des approvisionnements (donc de la ressource) est une condition nécessaire de maintien ou de développement sur les marchés. Par la suite, cette même question de la ressource se déplace sur un terrain inédit. Les principales firmes qui avaient investi la moitié Ouest de la zone forestière, alors peu peuplée, sont rattrapées à partir des années 1970 par les fronts pionniers paysans qui leur disputent, non la ressource ligneuse, mais la forêt qu'ils occupent et brûlent en partie. C'est la fin de l'ère du développement parallèle et harmonieux des deux secteurs. Conçus pour un certain type d'exploitation et de valorisation qu'ils ne peuvent plus mettre en oeuvre en raison de la disponibilité et de l'accessibilité réduites des ressources en bois, la plupart des « groupes » sont vendus ou disparaissent au début des années 80.

1980-1995 ...

L'époque correspond pour la société ivoirienne à des difficultés économiques et politiques grandissantes qui se traduisent, sinon par la rétraction, du moins par l'affaiblissement de l'État. A une certaine similitude de contexte politique correspondent, pour le secteur, des solutions rappelant à bien des égards celles de la première période. Les entreprises qui restent, celles qui s'installent ou sont rachetées par de nouveaux opérateurs, sont désormais pour la plupart de taille plus réduite et centrées sur la fonction de transformation. On assiste à une « dés-intégration » de la filière dont les entreprises ou les catégories d'intervenants se spécialisent sur des fonctions distinctes. Les importateurs-distributeurs européens disposent de bureaux d'achat ou font appel à des entreprises locales de « trading », les transformateurs font appel à des tâcherons et aux attributaires de permis pour leur approvisionnement en matière première. Une

grande partie de ces tractations a un caractère « informel ». Le financement des opérations est à nouveau assuré par l'aval de la filière : si les transformateurs pré-financent les tâcherons, pour la plupart « informels », il arrive souvent que les industriels soient eux-mêmes financièrement tributaires de leurs commanditaires étrangers ou des exportateurs de la place. La décapitalisation de la filière et la dérégulation de l'accès à la ressource qui sont allées de pair entraînent une configuration similaire de celle de la première période. Les tâcherons permettent d'exploiter à moindre coût des ressources désormais trop dispersées pour donner lieu à des méthodes d'extraction industrielles. Les transformateurs doivent négocier en permanence des accords individuels pour l'accès à la ressource, tant avec les responsables administratifs (renouvellements annuels des permis d'exploitation propres) qu'avec les attributaires non exploitants de permis auxquels le pouvoir politique a « redistribué » une grande partie de ces droits.

La boucle ainsi bouclée débouche sur une situation où les modes d'accès aux différents facteurs (sauf le travail qui est désormais disponible sur un marché libre) sont à nouveau répartis entre des catégories distinctes qui sont ainsi contraintes de traiter les unes avec les autres. Cette apparente réappropriation partielle de la filière par des acteurs locaux, concomitante de celle de la forêt par les planteurs, débouche pourtant sur une dépendance accrue envers l'aval de la filière. L'environnement international ayant considérablement changé, plus que jamais les acheteurs extérieurs dont les commandes autant que les pré-financements sont indispensables au simple maintien des entreprises, pilotent une filière locale sans autre marge de manoeuvre que de s'informaliser davantage.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGOULVANT G., 1916. *La pacification de la Côte-d'Ivoire. 1908-1915*. Paris, Larose.
- ATGER P., 1962. *La France en Côte-d'Ivoire de 1843 à 1893. Cinquante ans d'hésitations politiques et commerciales*. Université de

Dakar, Faculté des lettres et sciences humaines, Publications de la section d'histoire, n° 2.

DREYFUS J., 1898. *À la Côte-d'Ivoire. Six mois dans l'Attie (un Transvaal français)*. Paris, Société française d'édition d'art.

HARDING L., KIPRÉ P. (dir.), 1992. *Commerce et commerçants en Afrique de l'ouest. La Côte-d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan.

HEUER A., 1992. « Le commerce atlantique à la Côte-d'Ivoire de 1893 à 1939 », in HARDING L. & KIPRÉ P. (dir.) : 273-300.

MENIAUD J., 1922. *La forêt de la Côte-d'Ivoire et son exploitation*. Paris, Publications africaines.

VERDEAUX F., 1994. « La filière bois à travers ses âges. Une coupe longitudinale dans l'économie politique de la Côte-d'Ivoire ». Comm. au colloque international GIDIS-CI-ORSTOM : « Crises, ajustements et recompositions en Côte-d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle », Abidjan 28 Nov.-2 Déc. : 25 p.

VERDIER A., 1897. *Trente cinq années de lutte aux colonies*. Paris, Librairie africaine et coloniale, Joseph André.

Summary

Entrepreneurial trajectories at the beginning of the century in Côte-d'Ivoire : individual constructions of opportunities and social reproduction

The economic and social history of a sector of activity during its whole period, in this case the Côte-d'Ivoire wood industry, offers an interesting field of comparison of what is called entrepreneurial initiative. From a holistic point of view, which is simply recalled here, it is a question of knowing what the history of this sector of activity owes less to the « market laws » than to the way the actors seize a context to (socially) construct and perpetuate the « wood opportunity ».

Importance is given here to an individualistic point of view, as well as to the two first periods and professional generations of the industry. The analysis is focused mainly on the way a mixed group of European tradesmen, and local « dealers », brokers or employees of commercial firms seized and worked out, in a durable manner, a margin of initiative in the organization of the activity. The individual trajectories of those who thus become « entrepreneurs » in the sector show that, whatever their origin, the emergence of such a stratum results above all from the manipulation of and the connection to preexisting social networks. For them to stay in the category then depends on the extent to which they

belong to the network of relations linked to the activity which is usually described as a « socioprofessional milieu ».

Verdeaux François. (1996)

Trajectoires entrepreneuriales au début du siècle en Côte d'Ivoire : constructions individuelles des opportunités et reproduction sociale

In : Bazin Laurent (ed.), Selim Monique (ed.). Anthropologie, entreprise, entrepreneurs

Journal des Anthropologues, (66-67), 131-148. ISSN 1156-0428